

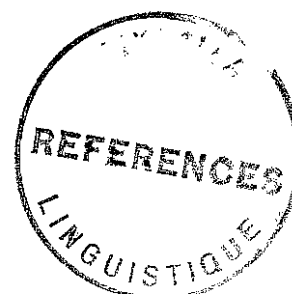
56576

PARTICIPANTS  
SEULEMENT

ECA/INR/WP/11  
11 décembre 1963

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Comité permanent de l'industrie,  
des ressources naturelles et des transports  
Deuxième session  
Addis-Abéba, 3-13 décembre 1963



PROJET DE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL  
DE L'INDUSTRIE

63-4418

## PROJET DE RAPPORT SUR L'INDUSTRIE

Les missions de coordination industrielle

Les fonctionnaires du secrétariat qui ont dirigé les missions de coordination industrielle de la CEA ont présenté des rapports provisoires consacrés à l'Afrique de l'ouest d'une part, et à l'Afrique du centre et de l'est, d'autre part (E/CN.14/INR/25 et 37). Ils ont rappelé les objectifs essentiels de ces missions: enquêtes sur les possibilités d'expansion des industries actuelles et sur la création de nouvelles industries d'une capacité nécessitant des débouchés d'une ampleur qui dépasse ce que peuvent offrir la plupart des pays africains, d'où nécessité d'une coordination sous-régionale. Ils ont précisé que ces deux rapports étaient présentés sous une forme préliminaire et incomplète. Il restait à y ajouter une grande partie des éléments d'information de base et des considérations qui ont abouti à la structure industrielle proposée. En outre, bien que ces missions aient eu pour objectif principal une enquête sur la création d'une force industrielle plus considérable, les rapports définitifs présenteront une documentation importante sur les perspectives ouvertes au remplacement des importations grâce à la création de petites ou moyennes industries appelées essentiellement à desservir les marchés intérieurs. On se propose de présenter ces rapports définitifs à la Commission à sa sixième session.

Après un débat général consacré à l'examen des rapports préliminaires et aux problèmes de la coordination industrielle, chacun des rapports a fait l'objet d'une étude détaillée, chapitre par chapitre. Les participants ont soulevé les questions suivantes:

- i) Il a été décidé que les industries dont les missions de coordination se sont occupées seraient classées de telle manière qu'une distinction soit faite entre celles qui desservent essentiellement les marchés intérieurs et celles qu'il serait possible de coordonner sur une base sous-régionale.

- ii) On a signalé que l'effet éventuellement retardateur sur le commerce africain des dispositions prises entre la France, d'une part, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, d'autre part, et que décrit le rapport de la Côte d'Ivoire, d'autre part, et que décrit le rapport de la mission en Afrique de l'ouest (para. 17) pouvait jouer également pour les accords commerciaux conclus entre d'autres pays africains et d'autres pays européens;
- iii) Certaines délégations, tout en réaffirmant l'intérêt qu'elles portent à une coopération industrielle s'étendant à toute la sous-région, ont signalé que leur position avait été traduite sous une forme un peu exagérée dans le rapport sur l'Afrique de l'ouest;
- iv) Il est essentiel qu'une monnaie identique soit utilisée dans les statistiques tout au long des rapports; selon l'usage de l'Organisation des Nations Unies, cette monnaie devrait être le dollar des Etats-Unis;
- v) Les recommandations concernant un écartement normalisé de 1,067 m. pour les voies ferrées et certaines liaisons de surface proposées pour les transports semblent prématurés. Il conviendrait qu'une conférence panafricaine des transports étudie tout d'abord l'ensemble de la question;
- vi) Certaines délégations ont demandé que l'approche du problème de l'industrialisation soit faite non sous l'angle du prix de revient mais du prix à la sortie de l'usine;
- vii) Quelques délégations ont estimé que certaines parties du rapport sur l'Afrique de l'ouest, telles celles qui portent sur les minéraux, l'énergie électrique, l'enseignement, étaient trop brèves, même pour un rapport préliminaire;
- viii) On a appelé l'attention sur certaines omissions dans le rapport de l'Afrique de l'est et du centre: ciment, pâte à papier et papier, fibres synthétiques;

- ix) On a considéré que l'encouragement à la production en Afrique de l'ouest à la production de fibres synthétiques pouvant remplacer le coton n'était pas justifié eu égard à l'importance que présente l'utilisation au maximum du coton produit en Afrique;
- x) Il y aurait lieu de considérer la coordination industrielle dans le contexte plus large du mouvement orienté vers un marché commun africain et une union africaine des paiements. Le Comité permanent a pris acte des travaux réalisés par la CEA dans ce domaine.

Le Comité a réaffirmé l'importance essentielle que présente une expansion coordonnée des industries de forte capacité, donc d'une coopération sous-régionale, tout en reconnaissant qu'il existait des possibilités de coopération panafricaine dans l'expansion de certaines industries de grande envergure, telles que la sidérurgie et la pétrochimie par exemple. Il a reconnu à l'unanimité qu'il importait de donner suite aux rapports par des mesures vigoureuses. Les recommandations suivantes ont été adoptées:

i) Dans les délais les plus courts possibles après l'établissement des rapports définitifs des missions de coordination industrielle, il conviendra de convoquer dans les sous-régions d'Afrique de l'ouest, de l'est et du centre, une conférence à un échelon élevé, qui aura à examiner en détail les propositions et les suggestions formulées. Dans le cas de l'Afrique de l'ouest, il conviendrait que le rapport soit examiné par la Conférence sur la coordination industrielle qui doit être convoquée à Bamako en 1964. Dans le cas de l'Afrique de l'est et du centre, on a souhaité, selon ce que recommande le rapport (partie IV, 12(d)), qu'une conférence des ministres soit organisée en 1964 et l'on a prié le Secrétaire exécutif de procéder à tous les travaux préparatoires que les gouvernements intéressés jugeraient nécessaires;

ii) Le Secrétaire exécutif a été prié de prêter son concours, dans toute la mesure du possible, pour l'exécution d'études portant sur les possibilités de créer les industries envisagées dans les rapports, en

collaboration avec le Centre des Nations Unies pour le développement industriel et les institutions spécialisées des Nations Unies; ce concours prendrait les formes suivantes: envoi d'experts au titre du Programme d'assistance technique ou qui désirent préparer des demandes au Fonds spécial des Nations Unies; démarches pour obtenir le concours des pays extra-africains disposés à contribuer à ces études sur les possibilités de réalisations;

- iii) Le Secrétaire exécutif et le Centre des Nations Unies pour le développement industriel ont été priés d'aider les gouvernements à obtenir des capitaux extérieurs, auprès des institutions internationales de financement, comme des gouvernements extra-africains et autres sources.

Les délégations de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ont accueilli avec faveur l'intention manifestée par la CEA d'envoyer une mission de coordination industrielle au Maghreb au début de janvier 1964. Elles ont, à ce propos, formulé le vœu que la mission étudie en profondeur les problèmes essentiels du développement industriel dans cette sous-région, détermine les perspectives ouvertes au développement industriel dans un climat de coordination et propose un ordre de priorité. Elles ont recommandé qu'on s'attache particulièrement aux perspectives ouvertes à la sidérurgie et à la pétrochimie, demandant en outre que le centre de développement industriel du Maghreb, proposé par la délégation tunisienne devant le Comité de développement industriel des Nations Unies, fasse l'objet d'une étude approfondie pour permettre que l'exécution soit entreprise à une date aussi rapprochée que possible.

Le représentant du Congo (Léopoldville) a exprimé le regret que la mission envoyée en Afrique de l'est et du centre n'ait pas eu la possibilité de visiter son pays, étant donné les contacts étroits qui existent entre la partie orientale du Congo et la sous-région de l'Afrique de l'est et du centre. Dans cette partie du Congo, les possibilités industrielles sont telles que certaines des conclusions du rapport sur l'Afrique de l'est et du centre doivent être modifiées. En dehors de la nécessité de tenir compte des possibilités du Congo dans le rapport définitif de la mission, il propose qu'une

autre mission de coordination industrielle soit envoyée au Congo (Léopoldville) et dans les pays du centre de l'Afrique équatoriale. Le Comité s'est associé à cette demande, sous réserve de l'accord des gouvernements intéressés.

#### Conférence mondiale de l'industrie

Le Commissaire au développement industriel a signalé à l'attention du Comité une résolution de l'Assemblée générale préconisant l'organisation avant 1966 d'un colloque mondial sur l'industrialisation, lequel serait précédé, selon le cas, de conférences régionales ou sous-régionales. Souscrivant à la proposition de l'Assemblée générale, le Comité a décidé de convoquer en 1965 une conférence industrielle africaine, qui serait précédée de travaux préparatoires très poussés à l'échelon sous-régional et à l'échelon des secteurs, selon les dispositions que pourront prendre conjointement le Secrétaire exécutif et le Commissaire pour le développement industriel dans les limites des crédits budgétaires disponibles. Le Comité a noté que son propre programme d'activités, dont le rythme ne cesse de s'intensifier, apportera une contribution majeure à la réussite de la conférence régionale africaine comme de la conférence mondiale.

Appuyant ces propositions, le Comité a estimé qu'un colloque mondial était indispensable à l'intensification des activités des Nations Unies dans le domaine de l'industrialisation, tout en portant témoignage de cette intensification; ce colloque offrirait l'occasion d'établir des contacts plus étroits entre les pays africains et avec les organismes en mesure de fournir une assistance financière ou une assistance pratique et de stimuler la diffusion des connaissances relevant des technologies industrielles. En fait, pour les pays qui déploient actuellement des efforts acharnés pour aboutir à un niveau d'industrialisation plus élevé, cette conférence mondiale constituerait le forum international le plus étendu possible où ils pourront examiner les multiples problèmes qui se posent; elle permettrait aussi de concentrer l'attention mondiale sur les nécessités et les problèmes de l'industrialisation, en même temps qu'elle pourrait lancer un appel en faveur d'une mobilisation des ressources mondiales en vue d'un effort global répondant à ce qu'envisage la proclamation de la Décennie des Nations Unies pour le développement.

Le Comité a approuvé en outre la proposition du Commissaire au développement industriel qui préconise l'organisation de réunions non officielles des ministres africains de l'industrie et de représentants des institutions des Nations qui ont à connaître directement de l'industrialisation, réunions qui auraient pour objet des échanges de vues et des consultations au sujet des activités des Nations Unies relevant de l'assistance accordée aux pays africains. La première de ces réunions pourrait avoir lieu en mai 1964.

### Sidérurgie

Le Comité a examiné une étude sur l'industrie sidérurgique en Afrique (E/CN.14/INR/27). En présentant ce document, le secrétariat a signalé qu'il s'agissait pour la première fois d'essayer d'entreprendre une étude générale qui porte à la fois sur l'expansion du marché ouvert aux produits sidérurgiques et sur l'industrie sidérurgique, dans le cadre de l'Afrique tout entière. Il s'agissait essentiellement d'un document de base qui n'aboutissait pas à des conclusions précises, mais qui, sous la forme définitive, pourrait être utile à tous ceux qui, en Afrique, sont appelés à prendre des décisions de politique générale et à préparer des plans. Au cours des débats, on a signalé un certain nombre d'erreurs mineures et préconisé un développement ultérieur de l'étude, qui devrait porter notamment sur: a) le fret que pourraient prendre au retour les navires acheminant le charbon cokéfiabie importé; b) les méthodes permettant d'économiser le coke, par exemple par réduction directe et injection de combustible; c) le prix de l'acier importé, le coût de l'infrastructure économique et sociale nécessaire à l'implantation d'une industrie sidérurgique; e) la nécessité d'un examen plus détaillé des frais qu'implique la fabrication de la fonte et de l'acier; f) le problème de la capacité non utilisée à diverses phases de leur processus de fabrication et g) les rapports existant entre la sidérurgie et les autres industries, dans le cadre du développement industriel. Le secrétariat a été invité à entreprendre de nouvelles enquêtes sur les réserves disponibles de charbon cokéfiabie en Afrique. D'autre part, la décision a été prise de convoquer en temps opportun une conférence panafricaine de la sidérurgie, qui aurait à s'occuper notamment des perspectives détaillées de la consommation d'acier, d'un schéma panafricain approprié

pour le développement de la production de fonte et d'acier, compte tenu des possibilités ouvertes à la division du travail pour la production des articles d'acier finis et de la création éventuelle d'un institut de sidérurgie auquel seraient confiées des recherches et la formation professionnelle à tous les échelons.

Le Secrétaire exécutif a été prié de revoir et compléter l'étude sur le développement de l'industrie sidérurgique en Afrique, pour la publier ensuite sous forme imprimée.

Le Comité a pris note du rapport de la Réunion d'experts de la sidérurgie en Afrique de l'ouest, qui a eu lieu à Monrovia du 14 au 18 octobre (E/CN.14/INR/26) ainsi que des recommandations sur la sidérurgie formulées à la Conférence spéciale de l'industrie tenue à Lagos les 29 et 30 novembre 1963 (E/CN.14/INR/51). Le Comité a souscrit aux recommandations de la Conférence de Monrovia et à celles qu'a formulées la Conférence de Lagos au sujet de la fonte et de l'acier, qui exposaient les études complémentaires à entreprendre en prévision de la création d'une usine sidérurgique intégrée sur le littoral de l'Afrique de l'ouest et d'une deuxième usine, plus modeste, dans l'hinterland, et annonçaient l'intention d'examiner ces études à l'occasion d'une réunion ultérieure qui serait organisée en 1964.

#### Etudes des autres industries

Le Comité a pris acte des progrès réalisés dans les études qu'il avait réclamées lors de sa première session: produits chimiques et engrais, mécanique et métaux non ferreux, textiles (selon les indications du document E/CN.14/INR/31). Il a pris acte également des recommandations de la Conférence de Lagos, qui préconisent des études, dont la CEA serait chargée en grande partie, sur le ciment, le tabac, les textiles, les minoteries, les engrais et les problèmes connexes que posent les transports, les paiements et les devises. Le Secrétaire exécutif a été prié :



- i) En accord avec le gouvernement du Mali, agissant comme pays d'accueil, et après en avoir délibéré avec le gouvernement du Niger, avec le Secrétaire général de l'OAMCE et le secrétariat provisoire de l'Organisation de l'unité africaine, de convoquer une conférence à Bamako entre juin et septembre 1964, afin de concentrer en une seule réunion en 1964 l'exercice portant sur la totalité des problèmes que pose l'industrialisation en Afrique de l'ouest. Cette conférence aurait à examiner les rapports mentionnés ci-dessus, de même que les rapports consacrés à la sidérurgie (voir para. ) et le rapport définitif de la mission de coordination industrielle en Afrique de l'est (voir para. ).
- ii) De prendre contact avec le consultant qui, pour le compte des pays représentés à la Conférence de Lagos, a préparé une partie de la documentation destinée à la Conférence de Bamako afin d'assurer la coordination des travaux préparatoires à entreprendre en prévision de cette dernière conférence.

#### Financement des industries<sup>1/</sup>

Le Comité a examiné un document qui donne un aperçu des problèmes que pose le financement de l'industrialisation en Afrique -(E/CN.14/INR/29). Les délégations ont souscrit dans l'ensemble à l'exposé général présenté par le secrétariat, mais on a insisté sur la nécessité d'approfondir davantage, au moyen de recherches plus détaillées, les méthodes et les conditions de financement adoptées par les institutions financières internationales et régionales, ainsi que sur les conditions imposées par les organismes et sociétés de crédit.

---

<sup>1/</sup> Le texte sur le financement des industries est provisoire étant donné que le Comité de rédaction n'est pas parvenu à un accord.

Certaines délégations ont estimé qu'il conviendrait de s'occuper du problème des investissements privés en Afrique et qu'il fallait procéder à des enquêtes pour déterminer les sources éventuelles de financement des entreprises coopératives. D'autres ont estimé qu'il serait judicieux de faire connaître par la publicité les possibilités d'investissement qui existent en Afrique, de même que les sources de financement disponibles en Afrique et hors d'Afrique.

Un débat général a été consacré à l'expérience que les pays africains ont pu acquérir dans le problème du financement des entreprises industrielles. Le regret a été exprimé que les pays prêteurs imposent souvent des conditions rigoureuses, dans le but, en particulier, de vendre leur propre matériel à des conditions exorbitantes. La discussion a permis de mettre en évidence l'intérêt que l'on attacherait à ce problème ainsi que la nécessité d'en savoir davantage et sous une forme concrète, sur les difficultés pratiques rencontrées par les pays bénéficiaires.

Des délégations ont souhaité que les difficultés de certain des problèmes auxquels les pays africains ont à faire face puissent être allégés par la création de la Banque africaine de développement. A ce propos, on a invité le secrétariat à étudier l'opportunité de créer dans le cadre de la BAD un bureau spécial destiné à aider les pays africains dans les négociations qu'ils engagent pour obtenir des prêts: ce concours porterait sur les conditions d'emprunt et, particulièrement, sur la qualité et le prix des biens d'équipement à acheter hors d'Afrique.

Des délégations ont exprimé le voeu que l'étude par la CEA embrasse l'ensemble du problème, fournisse des renseignements détaillés sur les sources de financement et expose clairement les problèmes auxquels les pays africains ont à faire face et l'expérience qu'ils ont pu acquérir. Quant à la méthode à adopter pour cette étude, la majorité des délégations ont souscrit aux propositions du secrétariat qui préconisait des questionnaires et des enquêtes par pays.

Statistiques industrielles: Inventaire des industries africaines et bilans périodiques par pays

Le Comité a prié le Secrétaire exécutif, en accord avec les pays membres et le Centre des Nations Unies pour le développement industriel, d'étudier, à l'échelon des pays et éventuellement avec les services nationaux de développement industriel compétents, la création d'un organe approprié qui aurait à établir périodiquement des rapports concernant, dans le domaine industriel, les tendances, les réalisations et les propositions. Ces rapports seraient établis pour être examinés lors des réunions du Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles et des transports de la CEA, ce qui permettrait d'assurer une meilleure coordination du développement industriel et une meilleure mobilisation des ressources nationales et internationales.

Le Comité a pris acte avec satisfaction des progrès annoncés par le Secrétaire exécutif pour ce qui est du développement des statistiques industrielles dans les pays africains et du projet prévoyant l'établissement d'un inventaire des entreprises industrielles d'Afrique. Il a noté en outre que ces deux projets avaient une relation très étroite avec le système des rapports périodiques proposé précédemment; ils pourraient être extrêmement utiles à l'occasion des entretiens régionaux à engager au sujet de ces rapports.

(à suivre)